

**COMPTE RENDU
BUREAU SYNDICAL
DU 13 SEPTEMBRE 2017**

Étaient présents :

Messieurs Ernest AUCHART, Jean-Pierre DELCOUR, Jean-François DEPRET, Pascal LACHAMBRE, Jean-Claude LEVIS, Jean-Marc PARMENTIER, Jean-Claude PLU, Michel SEROUX, Daniel VAHE.

Absents excusés / Pouvoirs :

Madame et Messieurs Pierre COLLE, Jean-Jacques COTTEL, Bruno DUVERGE, Pierre GUILLEMANT, Frédéric LETURQUE, Michel MATHISSART donne pouvoir à Jean-François DEPRET, Philippe RAPENEAU donne pouvoir à Jean-Marc PARMENTIER, Françoise ROSSIGNOL donne pouvoir à Jean-Claude LEVIS.

Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-François DEPRET

Assistaient également :

Messieurs David BOURGEOIS, Laurent FLAMENT, Thierry LE BOT.

Monsieur Jean-François DEPRET ouvre la séance, remercie les membres présents et cite les personnes excusées ainsi que les pouvoirs donnés.

Monsieur Jean-François demande s'il y a des commentaires sur les comptes-rendus des 7 avril et 11 mai dernier. Les comptes-rendus des bureaux des 7 avril et 11 mai 2017 sont approuvés.

I. INFORMATION DU PRESIDENT

(Le président étant excusé, Monsieur Jean-François DEPRET le remplace)

Présentation par Jean-François DEPRET

1 – Monsieur Jean-François DEPRET rappelle aux Vice-présidents, qu'un membre de notre bureau est dorénavant député. Monsieur DUVERGÉ, du fait de la règle de non-cumul des mandats, a démissionné de son mandat de Maire de sa Commune (Hamelincourt). Nous serons certainement amenés à revoir notre composition du bureau, ce point sera à lors de notre prochain Comité Syndical.

2 – Monsieur Jean-François DEPRET annonce que Monsieur Pierre Georget, Président Communauté de Communes d'Osartis-Marquion a écrit au Président de la Communauté Urbaine d'Arras, au sujet du dossier Canal Seine Nord-Europe. Il appelle toutes les forces vives à se mobiliser pour les travaux du canal soient poursuivis sans délai.

3 – Monsieur Jean-François DEPRET indique comme déjà évoqué le 11 mai dernier que, l'InterScot Terre du Nord s'essouffle depuis la création des 2 pôles, néanmoins il est nécessaire de conserver cet outil en le recalibrant à l'échelle du Pôle Métropolitain Artois Douaisis afin que celui-ci offre l'opportunité de mieux partager les enjeux qui impactent directement nos territoires (CSNE, désengorgement des axes routiers de l'est du territoire...), pour l'écriture de nos SCOT, et parce qu'il a du sens visé à vis de la Région et de nos partenaires.

Proposition est faite à Lionel COURDAVAULT de co-signer un courrier proposant à Pierre GEORGET de créer un InterScot à l'échelle de notre pôle.

Monsieur SEROUX demande si on abandonne Béthune. Monsieur Jean-François DEPRET répond que oui, par obligation.

II. INFORMATION DU VICE-PRESIDENT

Présentation de Monsieur Jean-François DEPRET

Monsieur Jean-François DEPRET informe qu'au 1^{er} août le SCOTA a procédé à la stagiairisation de Madame Géraldine SENECHAL en qualité d'Assistante. En effet, après deux années sous contrat de droit privé, le choix de pérennisation pour son poste a été fait.

Toujours au 1^{er} août, et suite à un stage de six mois au SCOTA, un recrutement en CDD de 1 an pour Monsieur Guillaume DEMALINE en qualité de chargé de Mission. Il viendra en soutien à David dans la réalisation de ses missions.

Monsieur Jean-François DEPRET porte à l'attention de l'assemblée avoir reçu confirmation que l'Etat participe, une nouvelle fois, financièrement à la réécriture de notre SCoT. En effet, nous venons d'apprendre que la D.D.T.M. a attribué une subvention de 58 000 € Force et de constater que l'Etat, en cette période financière contrainte, affirme que les Schémas de Cohérence Territoriale sont une priorité. Nous devons nous en féliciter. Monsieur Jean-François DEPRET précise que cette subvention s'ajoute à la somme de 40 100 Euros perçue en 2016.

III. DELIBERATION DE BUREAU

Présentation de Monsieur Jean-François DEPRET

Les opérations de dissolution de l'Association « PAYS D'ARTOIS » sont maintenant terminées. Monsieur Jean-François DEPRET rappelle que lors de l'assemblée générale du 09 décembre 2016, l'association a acté la dévolution du boni au profit du SCOTA. Il précise que nous devons à notre tour délibérer pour autoriser l'encaissement de la somme de 58 836,53 € dans nos comptes.

Monsieur Jean-Pierre DELCOUR précise ne pas avoir le même montant sur le projet de délibération reçue avec la convocation. Monsieur Jean-François DEPRET précise que cela est normal, Monsieur Laurent FLAMENT explique que cet écart est lié aux ultimes opérations de clôture de comptes de la banque. A ce jour les virements sont faits. Jean-Pierre DELCOUR entend la réponse et remercie Monsieur Laurent FLAMENT pour son explication.

La délibération est votée à l'unanimité.

IV. COMPTE-RENDU DES AVIS DU SCOTA

Présentation de Monsieur Jean-François DEPRET **(en remplacement de Monsieur Pierre COLLE)**

➔ **MODIFICATION DU PLUI DU SUD-ARTOIS SECTEUR DE BERTINCOURT.** Avis du
27/03/2017

Cette modification porte sur le permis de construire déposé par le concessionnaire de la station-service de l'autoroute A2 sur la commune d'Havrincourt. Ce permis ne peut être accordé étant donné que le classement actuel, pour l'aire de repos qui se situe sur la commune d'Havrincourt, se trouve en zone agricole. Il s'agit donc d'une erreur manifeste lors de l'établissement du document original. Le changement en zone Ae du

PLUi du Sud-Artois pour la commune d'Havrincourt apparaît logique puisqu'il s'agit de permettre à ce secteur classé en zone agricole d'être concerné par des activités économiques existantes.

Sur les propositions, du vice-Président (Pierre COLLE) le Président émet un avis favorable sous réserve d'un avis favorable de la CDPENAF.

→ **MODIFICATION DU PLUI DES COMMUNES DE BOIRY-SAINT-MARTIN, BOIRY-SAINTE-RICTRUDE ET FICHEUX.** Avis du 24/04/2017

Il s'agit de corriger une erreur matérielle dans l'écriture du règlement de la zone UF afin de permettre aux activités économiques de se développer (Société TEREOS à Boiry-Sainte-Rictrude).

Sur la proposition, du vice-Président (Pierre COLLE) le Président émet un avis favorable étant donné qu'il est inscrit dans le PADD et le DOO du SCOT le renforcement des piliers économiques existants ainsi que les besoins d'extensions des entreprises existantes.

→ **MODIFICATION DU PLU DE LA COMMUNE D'ARRAS.** Avis du 24/04/2017

Il s'agit de simplifier le nombre de règlements s'appliquant sur l'entrée Nord de la ville et de simplifier la mise en œuvre d'opérations d'aménagements publics ou privés, de supprimer la zone 1AUz et de modifier la zone UB, de supprimer l'emplacement réservé n°9, de modifier les OAP par rapport aux changements induits et de modifier l'article 12 concernant les obligations en matière de réalisation d'aires de stationnement.

Cette modification participe à la valorisation d'une mixité urbaine et sociale tout en maîtrisant la densification du tissu urbain par la mise en valeur et le renforcement de la qualité du cadre de vie du territoire de la commune.

Sur la proposition du vice-président (Pierre COLLE), le Président émet un avis favorable étant donné que ces grands principes sont inscrits dans le PADD et le DOO du SCOT.

→ **MODIFICATION DU PLUI DE LA COMMUNE DE BEAUMETZ-LES-LOGES.** Avis du 26/06/2017

Il s'agit de modifier le règlement de la zone 1AUa2 pour la Zone des Ecoles et la ZONE UNEAL. Cette modification vise à offrir plus de marges de manœuvres pour la commune identifiée comme pôle relais, ainsi qu'aux aménageurs dans la réalisation des opérations tout en gardant les grandes lignes directrices données par l'orientation d'aménagement pour conserver une vision d'ensemble.

Sur la proposition du vice-président (Pierre COLLE), le Président émet un avis favorable.

→ **MODIFICATION DU PLU DE LA COMMUNE D'AVESNES-LE-COMTE,** avis du 19/07/2017

Cette modification a pour objectifs de permettre la reconversion des « bâtiments Thobois », se situant au 1050 avenue François Mitterrand à Avesnes-Le-Comte, en Hôtel Communautaire pour la communauté de communes Les Campagnes de l'Artois et de permettre son changement de destination.

Il s'agit donc d'élargir l'usage de ce bâtiment en modifiant le règlement de la zone UEc.

Sur la proposition du vice-président (Pierre COLLE), le Président émet un avis favorable.

AVIS de POSITIONNEMENT DU SCOTA

→ **DECLARATION DE PROJET PORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU SCOT OSARTIS-MARQUION**, avis du 22/08/2017

Il s'agit d'accueillir une entreprise innovante sur la commune de Baralle : l'entreprise T' AIR Energie, qui par son projet de pyrogazéification permettra d'utiliser la paille comme matière première, de la valoriser et de produire et distribuer l'énergie sous forme d'électricité et de chaleur.

Cette déclaration de projet encourage le développement d'une entreprise valorisant les matières premières régionales, contribue au développement économique lié aux énergies renouvelables et va permettre la création de 25 emplois.

Le projet étant implanté sur 2 hectares, l'enveloppe globale de consommation foncière se voit légèrement adaptée à la hausse (+ 1hectare).

Pour la communauté de communes d'Osartis-Marquion, il s'agit de créer un pôle d'énergie renouvelable à proximité de la ZAL de Baralle.

Sur la proposition du vice-président (Pierre COLLE) , le Président émet un avis favorable.

Présentation de Monsieur Jean-François DEPRET

(en remplacement de Monsieur Pierre GUILLEMANT)

→ **CONSULTATION ADMINISTRATIVE SUR LE PROJET DU SAGE DE LA SENSÉE**. Avis du 08/06/2017

Le SAGE de la Sensée nous consulte dans le cadre de son projet.

Pour rappel, il s'agit du bassin hydrographique Artois-Picardie.

Le bassin versant de la Sensée compte une superficie de 857 km² et environ 102 000 habitants.

Le territoire est essentiellement rural et agricole.

4 documents constituent le projet du SAGE :

- Le Plan d'aménagement et de Gestion durable (PAGD) qui définit les enjeux, les objectifs et les mesures du territoire,
- Le Règlement qui fixe les règles pour assurer l'atteinte des objectifs fixés par le PAGD,
- Le Rapport Environnemental qui détermine les impacts environnementaux du SAGE sur le territoire,
- L'atlas cartographique qui illustre les caractéristiques et les enjeux du territoire.

Les 4 enjeux du SAGE sont :

- La protection et la gestion de la ressource en eau,
- La gestion et la préservation des milieux aquatiques et des zones humides,
- La maîtrise et la limitation des risques liés à l'eau,
- La sensibilisation et la communication sur la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Le document du SAGE doit être compatible avec le SDAGE, le Plan de Gestion des Risques d'Inondation du Bassin Artois-Picardie (PGRI).

Sur la proposition du Vice-Président (Pierre GUILLEMANT), le Président émet un avis favorable.

Notons toutefois que le SAGE attire notre attention quant à l'impact du projet du Canal Seine-Nord Europe sur le SAGE de la Sensée.

En effet, ce projet n'est pas sans conséquence et les risques potentiels sont les suivants :

- Défaut d'étanchéité du CSNE (fuite de 10 000 m³ / jour),
- Apparition de nouvelles zones humides,
- Rupture de continuité écologique,
- Conséquences sur la Trame Verte et Bleue.

Le SCoT devant être compatible au SAGE, nous devons être attentifs, dans le cadre de la révision du SCoT, à la :

- Protection des zones humides et de leur fonctionnalité,
- Gestion durable et intégrée des eaux pluviales à la parcelle,
- Préservation des zones naturelles d'expansion des crues,
- Protection des éléments fixe du paysage afin de contrôler leur destruction,
- Réutilisation de l'eau de pluie en tant que ressource en eau, notamment pour les aménagements des bâtiments publics, agricoles et d'entreprises.

Monsieur Jean-François DEPRET laisse la parole à Monsieur Jean-Claude LEVIS.

PRESENTATION PAR MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEVIS

Voici la liste exhaustive des Avis rendus dans le cadre des CDAC.

Monsieur Jean-Claude LEVIS rappelle qu'il avait été débattu en bureau exceptionnel le 11 mai dernier sur l'objet de la CDAC du 12 mai qui était la délocalisation et extension du LIDL à ARRAS. L'objet avait été généralisé pour débattre notamment du nombre important de demandes de ce genre (extension, délocalisation d'enseignes commerciales) sur le territoire et des effets sur notre territoire.

- Commune d'Arras : CDAC du 12/05/2017
 - ➔ ZACOM Arras – Duisans / Délocalisation et extension / LIDL
 - En application de la décision du bureau exceptionnel du 11/05/2017
 - Décision du Bureau : Abstention
 - Avis de la CDAC : Favorable
- Commune de Duisans : CDAC du 30/05/2017
 - ➔ ZACOM Arras – Duisans / Création d'un ensemble commercial de 5 bâtiments (8 cellules) / SARL LA BRIQUETTERIE
 - Décision du Président : Favorable
 - Avis de la CDAC : Favorable
- Commune d'Arras : CDAC du 18/07/2017
 - ➔ ZACOM Arras-Duisans / Projet de drive et de création de transfert de vente de matériaux / LEROY MERLIN
 - Décision du Président : Favorable
 - Avis de la CDAC : Favorable
- Commune de Bapaume : CDAC du 17/08/2017
 - ➔ Extension supermarché et création d'un centre auto / LECLERC
 - Décision du Président : Abstention
 - Avis de la CDAC : Favorable

Monsieur Jean-Claude LEVIS laisse la parole à Monsieur Jean-François DEPRET (en remplacement de Monsieur Pierre COLLE)

Monsieur DEPRET prend la suite pour exposer les avis rendus suite aux consultations de nos EPCI et nos Communes sur leurs projets de permis de construire et demandes de dérogation d'urbanisation limitée.

Permis de construire :

- Commune de Duisans – Demande du 09/04/2017
 - ➔ Construction de 5 bâtiments à usage commercial/ ZACOM Arras-Duisans / SARL LA BRIQUETTERIE
 - Décision du Président : Avis favorable

- Commune de Saint Laurent - Demande du 17/07/2017
 - ➔ Extension d'entrepôt / ACTIPARC / société PRD
 - Décision du Président : Avis favorable

Dérogation d'urbanisation limitée :

- Commune de Bapaume – Demande du 26/05/2017
 - ➔ Extension supermarché et création d'un centre auto / LECLERC
 - Décision du Président : Avis favorable

CONTRIBUTION AU SDRADDET

Présentation par Monsieur Jean-François DEPRET

(en remplacement de Monsieur Philippe RAPENEAU)

Monsieur Jean-François DEPRET s'adresse aux vice-présidents du SCOTA et leur explique leur nouvel exercice qui amènera à écrire leur contribution au SDRADDET de la Région des Hauts-de-France. Suite aux différents ateliers, Monsieur Jean-François DEPRET rappelle le franc succès (81 élus communautaires présents dont 31 élus du Scota), suite à la 1^{ère} Rencontre du SCOTA avec Martin Vanier du 3 juillet dernier, mais également, suite aux Rencontres Nationales des SCoT qui se sont déroulées les 5, 6 et 7 juillet à Angoulême où une délégation du SCOTA s'est rendu, Monsieur Philippe RAPENEAU a demandé aux Vice-présidents de préparer le bilan de ces sessions pour ensuite proposer des feuilles de route. Ces feuilles de route doivent reprendre les idées force de leurs délégations respectives. Et découlera de ces idées force des propositions. Monsieur Jean-François DEPRET propose d'écouter les Vice-présidents en commençant par lui-même.

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR JEAN-FRANCOIS DEPRET

**Jean-François DEPRET – Premier Vice-Président
Feuille de route 2017 – 2018**

**Bilan de l'implication des Vice-Présidents du SCOTA
pour le premier semestre 2017**

Le bilan que je vais réaliser maintenant ainsi que la présentation par les Vice-Présidents de leur feuille de route respective sont le résultat d'un travail commencé fin juin à Farbus à la suite des ateliers puis à Angoulême lors des Rencontres Nationales des SCoT.

Ensuite, pendant tout le mois d'août, chaque Vice-Président a travaillé individuellement avec nos services pour écrire sa feuille de route 2017 - 2018.

BILAN :

Je vous propose le bilan de :

- ➔ Ateliers du SCoT aux mois de mai et juin
- ➔ 1^{ère} édition des Rencontres du SCOTA le 3 juillet
- ➔ 12^{ème} Rencontres Nationales des SCoT à Angoulême, des 05, 06 et 07 juillet

Ce qui ressort notamment de ce bilan concerne la participation aux ateliers du SCoT et aux 1^{ères} rencontres du SCOTA le 03 juillet, lesquels ont connu dans l'ensemble un franc succès.

Nous regrettons le manque de motivations de certains élus communautaires qui n'y ont pas participé, mais aux dires de ceux qui y sont venus, les sujets, les experts et les débats ont été de qualité.

Nous devons persévérer dans notre volonté de démocratiser le SCoT auprès de nos collègues !

Concernant les Rencontres Nationales à Angoulême, à l'unanimité des Vice-Présidents présents, nous considérons que notre participation a été très constructive pour la révision de notre SCoT et nous a permis de renforcer nos liens et nos délégations au SCOTA.

Je souligne que le chemin parcouru jusqu'ici s'est fait dans un esprit d'équipe et a permis à chacun de vérifier l'intérêt pour son territoire d'être au SCOTA.

Nous souhaitons partager cet esprit de corps avec le plus grand nombre d'élus au SCOTA pour être encore plus fort ensemble, et démontrer ainsi nos capacités à défendre les projets de nos territoires dans le SRADDET.

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR ERNEST AUCHART

(Patrimoine, ruralité, tourisme)

**Ernest AUCHART - Vice-Président au Tourisme,
au Patrimoine et à la Ruralité
Feuille de route 2017 -2018**

En tant que Vice-Président en charge du Tourisme, du Patrimoine et de la Ruralité, je vous propose de défendre quatre idées force pour le SCoT et le SRADDET :

IDEE FORCE 1 : Pour faire du Canal Seine Nord Europe une étape touristique pour le territoire, je propose d'ouvrir la réflexion sur :

- le développement d'un équipement permettant l'accueil sur le territoire des touristes venus par le canal (maison du canal à Ytres) ;
- l'élaboration d'un inventaire recensant le patrimoine et les sentiers de randonnée accessibles à partir du Canal ;
- la création d'itinéraires de randonnée et d'une vélo-route passant par la maison du canal, ainsi que la connexion des chemins et vélo-routes qui existent déjà avec le canal ;
- je propose également de solliciter l'office du tourisme du Grand Arras pour lancer une étude sur la valorisation touristique du canal du Nord ;
- de faire du CSNE et du canal du Nord des lieux dédiés à la batellerie de plaisance.

Cette idée force correspond au PARTI PRIS n° 1 du SRADDET : *Une ouverture mieux-maîtrisée, une Région mieux connectée*
Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule « Améliorer le rayonnement régional (culturel, touristique...) ».

IDEE FORCE 2 : Concernant l'enjeu de développer des itinéraires de randonnées connectés autour des sites touristiques identifiés, je propose :

- la réalisation d'un inventaire pour recenser ces itinéraires de randonnée ;
- de connecter les chemins de randonnée entre les trois EPCI, et avec les chemins de Grande Randonnée ;
- de liaisonner les vélo-routes ;
- de réaliser un inventaire des voies ferrées désaffectées pour en faire des itinéraires de randonnée ;
- d'inscrire la notion de pôles d'articulation touristique :
 - reprendre ceux du SCoT (Mont-ST-Eloi, Neuville-St-Vaast, Farbus, Fampoux, Athies, Feuchy, Agny, Wailly, Habarcq) ;
 - fonction : accueil, informations, activités et hébergement touristique,
 - tourisme vert privilégié, connexion aux chemins de randonnée et aux vélo-routes ;
- de développer le label Village Patrimoine.

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°2 : *La complémentarité territoriale, une multipolarité confortée en faveur d'un développement équilibré des territoires.*
Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris : *Valoriser les fonctions des espaces ruraux dans leur diversité (mobilité, attractivité...).*

IDEE FORCE 3 : pour rendre accessible par tous les moyens de transport les sites touristiques, je propose :

- d'organiser un développement en étoile, à partir de la gare d'Arras, de navettes vers les pôles touristiques ;
- de créer une maison du tourisme (ou un relais d'information service) dans chaque pôle d'articulation touristique ;
- de généraliser le vélo électrique sur tout le territoire du SCOTA :
 - en cartographiant les bornes de recharge présentes ;
 - en installant de nouvelles bornes de recharge dans les pôles d'articulation touristique ;
- de considérer le numérique aussi comme un moyen permettant l'accès aux sites touristiques (réalité augmentée) :
 - en conséquence, je propose, tout comme les Vice-Présidents à l'Urbanisme et à l'Habitat, d'affirmer la nécessité d'une couverture numérique de tout le territoire.

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°3 : *Un quotidien réinventé, s'appuyant sur de nouvelles proximités et sur une qualité de vie accrue.*
Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris : *Favoriser le développement des nouvelles modalités d'accès aux services.*

IDEE FORCE 4 : pour développer les vallées (Lawe, Authie, Kilienne, Canche, Sensée, Scarpe) sur le plan du tourisme, je propose :

- d'inscrire l'identité « tourisme vert et patrimonial » du territoire du SCOTA ;

- de créer une maison de la vallée (ou un relais d'information service) dans le pôle touristique de chacune des vallées du territoire du SCOTA, fournissant des informations sur les circuits de randonnée et vélo-routes, le patrimoine bâti, l'histoire locale, la richesse environnementale, les paysages, les visites guidées ou encore l'hébergement ;
- d'aménager des points de vue sur les vallées et autres sommets du territoire du SCOTA :
 - cela nécessite de cartographier ces points hauts du territoire offrant des vues panoramiques, et pourquoi pas, de les relier entre eux via les vélo-routes, des circuits touristiques, les chemins de randonnée, ...

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°4 : *Des trajectoires territoriales différenciées, permettant d'optimiser les potentialités et de prévenir les risques.*
 Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : *Transition énergétique / Adaptation au changement climatique.*

Proposition supplémentaire : Ajouter dans le diagnostic une cartographie des établissements disposant de formations en tourisme et en patrimoine.

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR DANIEL VAHE

(Les Agricultures)

**Daniel VAHE - Vice-Président aux Agricultures
Feuille de route 2017 -2018**

En tant que Vice-Président en charge des Agricultures, je vous propose de défendre trois idées force pour le SCoT et le SRADDET :

IDEE FORCE 1 : Pour résoudre la problématique de la circulation agricole, je propose :

- la mise en place d'un nouveau remembrement qui prendrait aussi en compte les chemins ruraux, pour rationaliser les déplacements des engins ;
- la réalisation d'un schéma de déplacement des engins agricoles, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le Département, les intercommunalités et les communes ;
 - ce schéma devrait organiser des réseaux de chemins agricoles, c'est-à-dire de chemins interconnectés, bien pensés pour une circulation des engins agricoles adaptée ;
 - il pourrait aussi réfléchir aux entrées d'agglomération par les engins agricoles ;
- je propose que la Chambre d'Agriculture soit systématiquement associée, ainsi que les propriétaires de foncier.

Cette idée force correspond au PARTI PRIS n° 2 du SRADDET : *La complémentarité territoriale, une multipolarité confortée en faveur d'un développement équilibré des territoires.*
 Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule « limiter les nuisances liées aux déplacements et améliorer les connexions entre territoires ».

IDEE FORCE 2 : Concernant l'enjeu des Trames Verte et Bleue, je propose d'associer le monde agricole à :

- la réalisation d'une cartographie des fossés existant et de l'écoulement naturel des eaux de pluie, pour la gestion du risque inondation ;
- la réalisation d'une cartographie référençant les points où ont lieu les coulées de boue, pour la mise en place de bandes enherbées en milieu et bas de pente ;
- je propose également de prescrire la restauration d'accotements absorbant l'eau de pluie tombant sur les voiries ;
- Et je propose de cartographier les chemins ruraux qui ne servent plus aux agriculteurs, pour les utiliser dans la mise en œuvre de la Trame Verte.

Cette idée force correspond aussi au PARTI PRIS du SRADDET n°2
Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : Structurer une armature régionale conciliant les différentes trames et limitant les conflits d'usage.

IDEE FORCE 3 : Sur l'enjeu de l'économie des terres agricoles, je propose :

- l'instauration des rencontres régulières avec la Chambre d'Agriculture et les exploitants agricoles impactés par les grands projets et par les projets du territoire, pour anticiper le devenir du foncier agricole ;
- la constitution d'un fond d'investissement par les EPCI, leur permettant de préempter pour se constituer une réserve foncière. Ce fond permettrait de compenser la perte de terres occasionnée par les projets de développement des collectivités ;
- la mise en place d'un organisme de régulation du prix du foncier agricole, permettant de limiter la flambée des prix et de préserver l'outil de travail des agriculteurs.

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°4 : *Des trajectoires territoriales différenciées, permettant d'optimiser les potentialités et de prévenir les risques.*
Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : Transition énergétique / Adaptation au changement climatique

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR JEAN FRANÇOIS DEPRET

(Urbanisme) (Remplace M. COLLE)

**Pierre COLLE - Vice-Président à l'Urbanisme
Feuille de route 2017 -2018**

En tant que Vice-Président en charge de l'Urbanisme, je vous propose de défendre cinq idées force pour le SCoT et le SRADDET :

IDEE FORCE 1 : Sur l'enjeu de la ville-centre qu'est Arras, je propose : la consolidation d'Arras comme ville-centre moteur du dynamisme du Scota (équipements, services, ...).

Cette idée force correspond au PARTI PRIS n° 2 du SRADDET : *La complémentarité territoriale, une multipolarité confortée en faveur d'un développement équilibré des territoires.*
Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule « Valoriser les fonctions des espaces ruraux dans leur diversité (mobilité, attractivité...) ».

IDEE FORCE 2 : Concernant l'enjeu de la consommation foncière et de la densité, je propose :

- d'inscrire dans le SCoT que la densité est une opportunité de développement pour le rural et l'urbain, qui permet d'économiser le foncier tout en respectant l'identité des communes ;
- je propose également d'inscrire que le développement du territoire s'incarne par des projets qui répondent à des besoins, dont l'accueil de nouveaux habitants et des entreprises qui créent de nouveaux emplois, ... (projets du pôle d'excellence régionale de la CUA, Zone d'Activité de Bapaume, Tincques, Achiet, ...).

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°2

Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : Structurer une armature régionale conciliant les différentes trames et limitant les conflits d'usage.

IDEE FORCE 3 : Sur l'enjeu du désenclavement du secteur de Pas-en-Artois, je propose :

- un plan de mise en valeur des potentialités touristiques de ce secteur, notamment orientées sur le tourisme de nature :
 - avec notamment la création d'une vélo-route « Pas – Bucquoy – Bapaume – Hermies », qui structurerait tout le sud de l'Arrageois ;
- et je vous propose une réflexion majeure sur la valorisation des axes Arras – Amiens via la RN25 et Bapaume - Amiens via la D919, pour le désenclavement du secteur de Pas.

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°2

Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : Accompagner les territoires en difficulté.

IDEE FORCE 4 : Concernant l'enjeu de la digitalisation du territoire, je propose :

- je propose un schéma prescrivant le très haut débit pour tout nouveau projet d'habitat ou de développement économique, dans le but de couvrir tout le territoire et ainsi favoriser son attractivité.

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°3 : *Un quotidien réinventé, s'appuyant sur de nouvelles proximités et sur une qualité de vie accrue.*

Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : Favoriser le développement des nouvelles modalités d'accès aux services.

IDEE FORCE 5 : Sur l'enjeu de la structuration territoriale, je propose :

- que l'on ait une réflexion collective sur un équilibre territorial :
 - par des relais d'emploi (maisons de l'emploi, ...) ;
 - par l'implantation de Regroupements Pédagogiques Concentrés Intercommunaux ;
 - par l'implantation de maisons de santé, ce qui impliquerait de mener une étude sur le maillage des maisons de santé avec le Conseil Départemental et l'ARS ;
- je propose également d'inscrire l'intérêt de certaines fusions de communes, solution leur permettant de faire face, en partie, aux difficultés ;
- et je propose d'ouvrir la réflexion sur l'importance de disposer d'un pôle relais fort , pour chaque secteur du territoire du SCoT de l'Arrageois :
 - en organisant la mise en place d'un fond d'aide intercommunal destiné à la ville-centre et aux pôles relais de chaque EPCI, pour que ces communes puissent remplir leur fonction de structuration territoriale.

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°3 et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : Conforter la proximité des services indispensables : santé,

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR ERNEST AUCHART

(Environnement et transition énergétique) (Remplace M. GUILLEMENT)

**Pierre GUILLEMANT - Vice-Président à l'Environnement et à la Transition Energétique
Feuille de route 2017 -2018**

En tant que Vice-Président en charge de l'Environnement et de la Transition Energétique, je me propose de défendre trois idées force pour le SCoT et le SRADDET :

Ces idées force partent du constat que, du fait des événements (inondations, ...) auxquels plus personne n'est étranger, la question environnementale est aujourd'hui une constante du citoyen.

IDEE FORCE 1 : Sur l'enjeu des Trames Verte et Bleue, je propose :

- d'inscrire la réalisation d'une cartographie des zones à cohérence infra-territoriale (comme les vallées de cours d'eau) ;
- la création d'un comité de surveillance sur les impacts du Canal Seine Nord Europe sur l'environnement (impacts hydrologiques, pollution de l'air liée aux trafics, ...) ;
- enfin, je propose de réaliser une cartographie des pentes remarquables du territoire, pour les mettre en valeur.

Cette idée force correspond au parti pris n° 2 du SRADDET : La complémentarité territoriale, une multipolarité confortée en faveur d'un développement équilibré des territoires.

Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule « structurer une armature régionale conciliant les différentes trames et limitant les conflits d'usage ».

IDEE FORCE 2 : Sur l'enjeu de la transition énergétique, je propose :

- d'inscrire en principe dans le SCoT le fait que les trois EPCI du SCOTA, étant Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte, affichent un niveau d'exigence en matière environnementale qu'il leur permet tout en même temps de se développer. Autrement dit, je propose d'inscrire comme principe un développement ambitieux du territoire justifié par une compensation environnementale elle aussi ambitieuse ;
- la constitution d'un observatoire territorial, traitant et actualisant de manière objective les évolutions climatiques sur le territoire :
 - cet observatoire pourrait réaliser une cartographie des points sensibles du territoire concernant par exemple les inondations, la qualité de l'air, ... ;
- je propose également la création d'un « passeport énergie » en matière d'habitat, structuré à partir de différents indicateurs sur son niveau de performance énergétique
 - ce passeport justifierait, en partie, la valeur d'un bien ;
 - il donnerait les clés pour améliorer la consommation du site : vrai conseil (diagnostic et expertise, ...), dégagé du marché, qui puisse fournir des réponses ;
- enfin, je propose de prescrire dans le SCoT que pour tout nouveau lotissement doit être proposée une offre de chauffage collectif.

IDEE FORCE 2 : Concernant l'enjeu de la Troisième Révolution Industrielle, je propose :

- de cartographier les lieux où il s'avère, théoriquement, pertinent de développer les unités de méthanisation ;
- de prescrire des projets de fermes solaires, pour atteindre une taille critique permettant la viabilité de ces projets ;
- d'inscrire dans le SCoT la création d'un cluster opérationnel de la construction durable.

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°4 : *Des trajectoires territoriales différenciées, permettant d'optimiser les potentialités et de prévenir les risques.*
Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : *Transition énergétique / Adaptation au changement climatique.*

IDEE FORCE 3 : Concernant l'enjeu de la gestion des déchets, je propose :

- de prescrire que les déchets verts et les déchets de construction deviennent des ressources énergétiques, permettant leur entrée dans l'économie circulaire.

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°4
Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : *Inscription des orientations du SRADDET dans le cadre de la REV3.*

Proposition supplémentaire :

Je propose d'intégrer la RSE du monde entrepreneurial au projet du SCoT, dans le sens où les acteurs, citoyens, qui mettent en place cette Responsabilité Sociale des Entreprises sont capables de contribuer à l'accomplissement des orientations du SCoT.

Et le SRADDET apprécierait leur reconnaissance en tant « qu'acteurs du bien commun ».

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEVIS

(Développement Economique et commercial)

Jean-Claude LEVIS - Vice-Président au Développement Economique et Commercial
Feuille de route 2017 -2018

En tant que Vice-Président en charge du Développement Economique et Commercial, je vous propose de défendre trois idées force pour le SCoT et le SRADDET :

IDEE FORCE 1 : pour maintenir le commerce de proximité en milieu rural et à Arras, je propose :

- de réguler le montant des baux commerciaux pour le cas d'Arras ;
- à Arras, la création d'un lieu de vente permanent type marché couvert ;
- en milieu rural, je propose de favoriser la mise en place d'agences postales dans les commerces de proximité plutôt que dans les mairies.

Cette idée force correspond au PARTI PRIS n° 2 du SRADDET : *La complémentarité territoriale, une multipolarité confortée en faveur d'un développement équilibré des territoires.*
Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule « *Valoriser les fonctions des espaces ruraux dans leur diversité* ».

IDEE FORCE 2 : pour soutenir le développement de l'artisanat, je propose :

- de défendre la création de « Villages d'artisans » dans les pôles relais ruraux sur un hectare environ pour que les artisans se regroupent et mutualisent certaines tâches (secrétariat, démarches administratives, ...).

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°2

Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : Valoriser les fonctions des espaces ruraux dans leur diversité.

IDEE FORCE 3 : pour éviter de nouvelle ZACOM (sauf à Bapaume), je propose :

- de lancer un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC), pour déterminer les conditions d'implantation des équipements commerciaux susceptibles d'avoir un impact sur le territoire.

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°3 : *Un quotidien réinventé, s'appuyant sur de nouvelles proximités et sur une qualité de vie accrue.*

Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : Conforter la proximité des services indispensables : santé, emplois, connaissance.

IDEE FORCE 4 : pour soutenir la filière de l'agroalimentaire (en lien avec le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation), je propose :

- d'inscrire le cluster de Recherche – Développement sur l'agroalimentaire, centré autour d'Adrianor et de l'INRA ;
- de retenir des terrains dans certaines Zones d'Activité pour l'implantation de projets agroalimentaires portés par les agriculteurs.

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°4 : *Des trajectoires territoriales différenciées, permettant d'optimiser les potentialités et de prévenir les risques.*

Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : Inscription des orientations du SRADDET dans le cadre de la Rev3.

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE DELCOUR

(Habitat)

**Jean-Pierre DELCOUR - Vice-Président à l'Habitat
Feuille de route 2017 -2018**

En tant que Vice-Président en charge de l'Habitat, je vous propose de défendre trois idées force, pour le SCoT et le SRADDET :

IDEE FORCE 1 : Sur l'enjeu du maintien et de l'accueil de nouveaux habitants dans le rural, je propose :

- de définir et constituer un référentiel de critères permettant de diagnostiquer l'attractivité des communes (rurales) ;

- de prescrire dans le SCoT une couverture numérique en très haut débit et fiable pour tout le territoire :
 - pour favoriser le travail à domicile et le télétravail ;
- je propose également de mettre en place une boîte à outil sur les formes urbaines, que le PRADDET pourrait financer, pour penser au lien social au moment de la conception des projets d'aménagement :
 - en ce sens, je propose que les territoires aient la possibilité d'apposer des critères d'intergénérationnalité dans les projets de construction, s'ajoutant aux pourcentages obligatoires de logement social ;
 - et je propose de prescrire dans le SCoT l'enjeu de généraliser le logement social diffus, adapté aux normes PMR, par la réhabilitation de grands logements présents sur le territoire.

Cette idée force correspond au parti pris n° 2 du SRADDET : *La complémentarité territoriale, une multipolarité confortée en faveur d'un développement équilibré des territoires.*
 Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule « *Valoriser les fonctions des espaces ruraux dans leur diversité (mobilité, attractivité...)* ».

IDEE FORCE 2 : Concernant l'enjeu de la requalification des corps de ferme et des dents creuses, je propose :

- de faire l'inventaire des corps de ferme ainsi que des bâtiments industriels et artisanaux abandonnés, et d'accompagner les territoires dans la requalification de ces sites inutilisés, pour limiter la consommation de foncier agricole tout en maintenant l'identité des territoires (patrimoine, paysages, ...).

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°3 : *Un quotidien réinventé, s'appuyant sur de nouvelles proximités et sur une qualité de vie accrue.*
 Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : *Développer les parcours résidentiels adaptés.*

IDEE FORCE 3 : Sur l'enjeu de la rénovation énergétique des logements, je propose :

- la création d'un observatoire de la rénovation énergétique des logements par territoire, pour faire un point sur l'état d'avancement des territoires sur cet enjeu.

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°3
 Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : *Limiter la précarité énergétique.*

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR JEAN FRANÇOIS DEPRET
 (Mobilité et Transport) (Remplace M. MATHISSART)

Michel MATHISSART - Vice-Président à la Mobilité et aux Transports
Feuille de route 2017 -2018

En tant que Vice-Président en charge de la Mobilité, je vous propose de défendre cinq idées force dans le SCoT et le SRADDET :

IDEE FORCE 1 : Sur l'enjeu des dessertes ferrées, je propose :

- l'inscription du REGL, du barreau Arras – Cambrai, et de la 3^e gare ;

- la transformation de la gare d'Achiet-le-Grand en pôle multimodal ;
- la création d'un groupe de travail composés des maires des communes disposant d'une gare pour :
 - assumer le fait de fermer les gares sous utilisées et les requalifier par de nouvelles activités ;
 - pour renforcer les gares que l'on maintient, et en faire de véritables pôles multimodaux intégrant aussi le car dans la réflexion.

IDEE FORCE 2 : Sur l'enjeu du Canal Seine Nord Europe, je propose :

- l'inscription dans le SCoT du projet du Canal Seine Nord ;
- et je propose l'inscription et la réalisation d'une étude d'impact des flux engendrés par le canal et la plateforme de Marquion sur les axes du Scota.

Ces deux idées force correspondent au parti pris n° 1 du SRADDET : *Une ouverture mieux-maîtrisée, une Région mieux connectée.*
 Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule « Améliorer l'accessibilité internationale ».

IDEE FORCE 3 : Concernant l'enjeu des vélo-routes, je propose :

- d'organiser le territoire par des vélo-routes selon deux configurations :
 - en étoile à partir d'Arras vers le rural (cela passerait notamment par la création d'une vélo-route entre Arras et Bapaume) ;
 - et, en plusieurs couronnes reliant les espaces ruraux entre eux (avec, par exemple, la création d'une vélo-route structurant tout le sud arrageois, de Pas à Hermies) ;
- je propose aussi d'écrire dans le SCoT l'intérêt d'interconnecter les vélo-routes du territoire entre elles, à celles des territoires voisins et à la vélo-route européenne ;
- je propose également un inventaire des voies ferrées désaffectées du territoire et un schéma de mise en valeur de ces voies par le vélo ;
- je propose de prescrire dans le SCoT que le contournement d'Arras doit favoriser son franchissement par les modes doux , et non constituer une barrière pour ces modes de déplacement entrant ou sortant de l'agglomération arrageoise :
 - pour cela, je propose de procéder à l'inventaire des entrées en modes doux de l'agglomération urbaine, pour permettre une cohérence entre vélo-routes et entrées de l'agglomération arrageoise.

Cette idée force correspond au parti pris du SRADDET n°1
 Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule : *Améliorer le rayonnement régional (culturel, touristique...)*

IDEE FORCE 4 : A propos des axes routiers, je propose :

- d'inscrire dans le SCoT la RN25 comme axe majeur, en tant que :
 - pénétrante majeure pour le territoire du SCOTA;
 - en tant qu'axe stratégique pour procéder au désenclavement et au développement du sud de l'arrageois (secteurs de Pas et Beaumetz) ;
 - pour cela, restaurer et sécuriser cet axe, pour le rendre compatible avec ses fonctions ;
 - pour cela, proposer une étude de faisabilité pour la mise en place d'une ligne interurbaine Arras – Amiens qui puisse desservir quelques communes le long de la RN25 ;
- je propose l'inscription dans le SCoT du besoin de fluidifier l'est du territoire arrageois par la finalisation du contournement d'Arras.

IDEE FORCE 5 : Concernant la circulation des engins agricoles, je propose :

- la réalisation d'un schéma de déplacement des engins agricoles, en concertation avec les agriculteurs, qui puisse permettre le développement d'itinéraires adaptés aux agriculteurs.

Ces deux idées force correspondent au PARTI PRIS du SRADDET n°2 : *La complémentarité territoriale, une multipolarité confortée en faveur d'un développement équilibré des territoires.*
Et plus précisément à l'enjeu de ce parti pris qui s'intitule Limiter les nuisances liées aux déplacements et améliorer les connexions entre territoires

PRÉSENTATION PAR MONSIEUR JEAN-FRANCOIS DEPRET

(en remplacement de Monsieur PHILIPPE RAPENEAU)

Après cet exposé riche d'idées et de propositions, Monsieur Jean-François DEPRET explique que les VP doivent maintenant, comme il le précisait dans son propos introductif, travailler ensemble sur l'écriture de l'avis du SCOTA au SRADDET. Ce travail devra nourrir également le débat PADD. Sujet qui sera d'ailleurs à l'ordre du jour du prochain bureau syndical.

Il donne maintenant la parole pour écouter les réactions et obtenir l'aval du bureau afin de poursuivre dans cette voie afin de prioriser les travaux.

Monsieur Jean-François DEPRET demande s'il y a des remarques à faire ?

Monsieur Thierry LE BOT déclare que les choses sont maintenant posées, qu'il faut construire un travail sur le projet « SCOT » et un travail sur le « SRADDET ». La région nous attend là, et cela aura un impact sur le financement de l'ingénierie de la Région (PRADDET). Il faut écrire « les choses » : par exemple sur le sujet de la RN 25, si ce n'est pas nous, le SCOTA qui le disons, personne d'autre ne le dira...

Monsieur Michel SEROUX demande si le SCOT sera approuvé dans les temps ?

Monsieur David BOURGEOIS prend la parole et indique que nous sommes dans les délais. Il faut toutefois ne pas dévier du calendrier. Tout retard sur les dates des différents travaux aura forcément un impact sur le calendrier des PLUi.

Monsieur Thierry LE BOT demande à Monsieur David BOURGEOIS d'évoquer le calendrier. Monsieur David BOURGEOIS énumère les différentes dates à retenir :

24 octobre 2017 à 18h00 : Bureau Syndical :

- Modification du SCOT : Présentation du Débat PADD
- Rapport d'Orientation Budgétaire

27 novembre 2017 à 18h30 : Comité Syndical

- Modification du SCOT : Débat PADD

13 décembre 2017 à 18h00 : Comité Syndical

- Modification du SCOT : DOO
- Rapport d'Orientation Budgétaire

Monsieur David BOURGEOIS précise de nouveau que lors du Comité Syndical du 27 novembre les élus débattront autour du PADD mais qu'ils ne délibéreront pas. En effet un débat PADD n'est pas assorti d'une délibération.

Il évoque qu'un contact a déjà été pris pour débattre dans chaque EPCI sur le PADD. Le calendrier serré, impose de se voir début novembre, le 2 et 3 novembre pour préparer le COTECH du débat PADD du 17 novembre. C'est à ce COTECH que nous devons être forts !!!! c'est ici qu'il faut tenir devant les PPA.

Monsieur Jean-Claude LEVIS fait remarquer que les dates des 2 et 3 novembre tombent pendant la période des vacances de Toussaint. Ce qui risque d'être une contrainte.

Monsieur David BOURGEOIS répond que cet élément est effectivement à prendre en compte. Des nouvelles dates vont être étudiées.

Nota Bene : les dates des 6 et 7 novembre sont retenues en lieu et place des 2 et 3 novembre.

Monsieur Jean-François DEPRET demande s'il y a encore des questions ou commentaires ?

La séance est levée à 20h15.